

SÉNAT DU CANADA

BILL P⁴.

Loi pour faire droit à Ada Vera Higgins Montgomery.

Préambule.

CONSIDÉRANT que Ada Vera Higgins Montgomery, demeurant en la cité de Verdun, province de Québec, gérante de circulation, épouse de Norman Leonard Baron Montgomery, domicilié au Canada et demeurant en ladite cité, a, par voie de pétition, allégué que lui et elle ont été mariés le sixième jour de septembre 1941, en ladite cité, et qu'elle était alors Ada Vera Higgins, célibataire; considérant que la pétitionnaire a demandé que, pour cause d'adultère depuis lors commis par son époux, ledit mariage sois dissous; et considérant que ce mariage et cet adultère ont été établis par la preuve fournie, et qu'il est à propos d'accorder à la pétitionnaire ce qu'elle demande: A ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

Dissolution
du mariage.

1. Le mariage contracté entre Ada Vera Higgins et Norman Leonard Baron Montgomery, son époux, est dissous par la présente loi et demeurera à tous égards nul et de nul effet.

Droit de se
remarier.

2. Il est permis dès ce moment à ladite Ada Vera Higgins de contracter mariage, à quelque époque que ce soit, avec tout homme qu'elle pourrait légalement épouser si son union avec ledit Norman Leonard Baron Montgomery n'eût pas été célébrée.